



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 116264

## Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les inquiétudes suscitées par le récent rapport Stem. Si, en effet, la France est relativement bien placée avec 6,2 tonnes de CO<sub>2</sub> émises par habitant grâce à son parc nucléaire qui assure la majeure partie de ses besoins en électricité et qu'elle est en outre parvenue à stabiliser ses émissions (- 0,8 % entre 1990 et 2004), faisant ainsi mieux que l'Espagne, le Portugal, ou l'Italie, qui enregistrent de fortes hausses, mais moins bien que la Grande-Bretagne (- 14,3 %) ou l'Allemagne (- 17,2 %), elle ne peut se reposer sur ses lauriers, car la croissance des émissions liées au secteur des transports (+ 23 % depuis 1990) - dont les voitures particulières sont les principales responsables - et au secteur de l'habitat compromet ce résultat. Aussi, sur cette question essentielle non seulement pour notre pays mais aussi pour notre planète, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Sainte-Marie](#)

**Circonscription :** Gironde (6<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116264

**Rubrique :** Environnement

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 janvier 2007, page 461